la cité des Métiers des Côtes d'Armor

PROJETS COFINANCÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE ET LA REGION BRETAGNE

Cofinancé par l'Union européenne

Région Bretagne

DURÉE DU PROJET
01/2026 – 12/2028

LE BUS DES MÉTIERS ET DU NUMÉRIQUE POUR UN NUMÉRIQUE ACCESSIBLE À TOUTES ET À TOUS !

L'objectif principal de ce projet est de développer un service de médiation numérique itinérante, en s'appuyant sur un bus des métiers et du numérique. Ceci pour aller-vers les publics, au plus près de là où ils vivent, dans l'ensemble du département des Côtes d'Armor, en particulier en zones rurales et dans les quartiers prioritaires des Contrats de Ville.

- **Faciliter l'accès et l'accompagnement** d'usagers éloignés du numérique et en difficulté dans leurs démarches liées à la vie professionnelle
- **Proposer un service de proximité**, ouvert, accessible sans rdv et directement, sans nécessité d'entrer dans une structure, de « pousser une porte »
- Faciliter l'accès, pour des **publics en situation de vulnérabilité vis-à-vis de l'emploi**, à l'information sur les espaces de médiation numérique existants et sur les acteurs qui peuvent aider dans les démarches numériques ; renforcer la visibilité de ces espaces et des acteurs de la médiation numérique, en orientant les usagers vers ces structures ; permettre de **recréer du lien entre** les usagers et ces structures
- Participer à une **dynamique collective territoriale** autour de la médiation numérique

ACTIONS EN 2026

- **Permanences du Bus des Métiers et du Numérique** entre mars et octobre, accueil de tout public sans rdv, accompagnement des démarches liées au numérique
- **Accueil au sein du Centre Ressources de la Cité des Métiers**, en individuel, en collectif et en accès libre – accompagné à la demande
- **Permanences du conseiller numérique** et ateliers réalisés en dehors du centre ressources de la Cité des Métiers

BUDGET

- **Budget du projet : 198 138 euros**
- **Cofinancement Union Européenne - FEDER : 118 000 euros**

Réalisé par le service communication de la Cité des Métiers des Côtes d'Armor, les informations mentionnées n'engagent que leurs auteurs